



**La Mairie de LADINHAC, met à disposition des habitants un site de compostage partagé.**

Elle s'engage à promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement et s'associe à la Communauté de communes pour encourager la pratique du compostage partagé !



Composter ses biodéchets permet de réduire le poids des ordures ménagères traitées par la collectivité, mais aussi d'obtenir régulièrement un compost gratuit en valorisant de nombreux biodéchets : épluchures et restes de préparation de repas, tout comme des feuilles mortes, du broyat de branches d'arbres.

**Renseignements :**

**Mairie de LADINHAC : [ladinhac.mairie@orange.fr](mailto:ladinhac.mairie@orange.fr)**

**Communauté de communes : [contact@compost15.fr](mailto:contact@compost15.fr)**

# Qu'est-ce que je peux composter ?



**Tous les déchets organiques :**  
préparations de repas, restes  
alimentaires, thé (sachet et vrac), café  
(filtre et marc).



**Attention :** certains déchets tels que les  
plats en sauce ou la viande demandent un  
peu de pratique.



Il est déconseillé de les incorporer lorsque  
l'on débute.



## INTERDITS :



- huiles
- sacs ou emballages plastique
- tontes et mauvaises herbes
- litières pour animaux
- coquillages

## LES 4 GESTES CLES :

①

A la maison : fragmenter, découper les déchets de cuisine et de table les plus gros et les déposer dans votre bioseau.

②

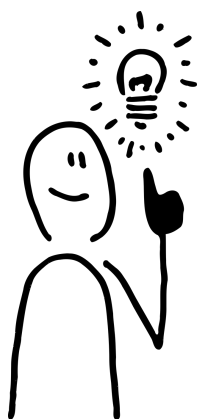
Au site de compostage : déposer vos biodéchets : préparations de repas, restes alimentaires, thé (sachet et vrac), café (filtre et marc).

③

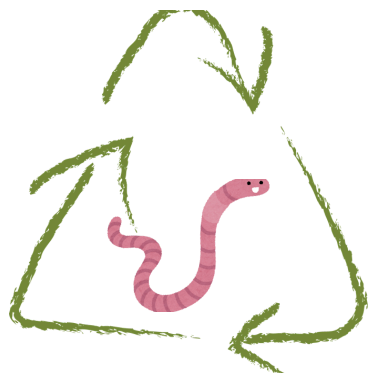
A l'aide de la griffe, griffer vos déchets de cuisine et de table afin de les aérer et pour les répartir sur la surface.

④

Ajouter le même volume de broyat de bois que de biodéchets.

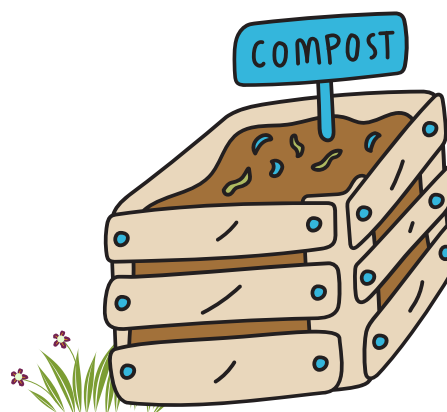
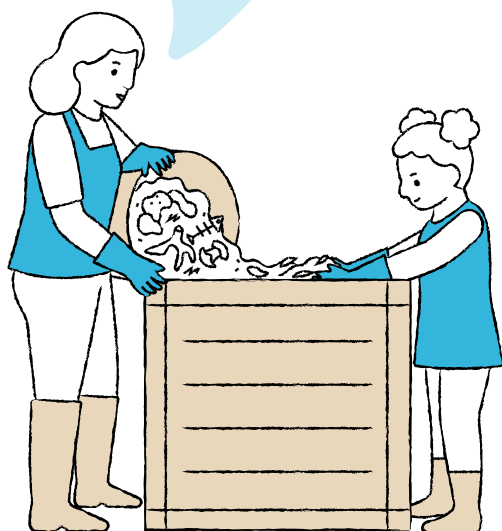


**Demandez votre  
bioseau à la Mairie !**



# Ce site est ouvert à tous !

## Il vous permettra de valoriser vos déchets de cuisine et de table



**vo**tre partenaire  
**réduction déchets**



**Contactez-nous**

**0 805 295 555** Service & appel gratuits

Les mardis et jeudis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**infosdechets@4c15.fr**